



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
**CACE/1138**

21 février 2025

**Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications**

Objet: **Commission d'études 5 des radiocommunications (Services de Terre)**

- **Approbation d'une Recommandation UIT-R révisée**
- **Suppression d'une Recommandation UIT-R**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1126](#) datée du 13 décembre 2024, un projet de Recommandation UIT-R révisée a été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-9 (§ A2.6.2.3). En outre, la Commission d'études a proposé la suppression d'une Recommandation UIT-R.

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 13 février 2025.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué. L'Annexe 2 indique la Recommandation supprimée.

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexes: 2**

## Annexe 1

### Titre de la Recommandation UIT-R approuvée

| Recommandation UIT-R | Titre   | Document    |
|----------------------|---|-------------|
| F.758-8              | Paramètres des systèmes et considérations relatives à la mise au point de critères pour le partage ou la compatibilité entre les systèmes hertziens fixes numériques du service fixe et les systèmes d'autres services ainsi que d'autres sources de brouillage | 5/32(Rév.1) |

## Annexe 2

### Recommandation UIT-R supprimée

| Recommandation UIT-R | Titre  | Document |
|----------------------|--|----------|
| M.693-1              | Caractéristiques techniques des radiobalises de localisation des sinistres à ondes métriques avec appel sélectif numérique | 5/28     |

---